

## POMPIGNAC

# Polémique et pétition contre une construction

**URBANISME** Une association locale dénonce le manque de concertation et de transparence dans le projet municipal d'aménagement du centre-bourg

**CHRISTIAN BOISSON**

c.boisson@sudouest.fr

L'association Pompignac Sauvage Environnement (PSE) vient de fêter son deuxième anniversaire. Créée en février 2013, elle s'est fixée pour mission de préserver le village face à l'urbanisme et de sauvegarder son environnement. Avec le projet municipal d'aménagement du centre-bourg, l'association redouble de vigilance. « Notre première action, en 2013, a permis de sauvegarder une zone naturelle entourée de bois classés, menacée de disparaître du fait de la révision du PLU qui autorisait la construction d'un lotissement, indique Monique Laval-Chevrier, présidente de PSE. Face à nos arguments, le commissaire enquêteur nous a donné raison. » Les membres de Pompignac Sauvage Environnement se défendent de vouloir entraver l'aménagement du centre-bourg. Cependant, ce projet d'importance souffre, selon Monique Laval-Chevrier, « d'un manque flagrant de transparence et de concertation, en particulier dans le domaine de la sécurité et du financement ». Selon elle, il est impensable qu'un projet si important n'ait pas fait l'objet d'une étude globale d'impact sur le village.

## Nombreuses contestations

« Le projet global n'a jamais été architecturé et son coût final n'a jamais été présenté aux habitants », assure-t-elle. Certains projets inquiètent même beaucoup PSE. « La modification annoncée de la RD 241 ne répond pas, en l'état, aux impératifs de sécurité en centre-ville, relève Laurence Dubois, membre du conseil d'administration. Les virages à angle droit et la circulation à double sens devant



C'est sur ce terrain que va s'élever le bâtiment contesté. PHOTO C.B.

**« Devant l'absence de transparence et de concertation, nous lançons une pétition »**

l'école maternelle sont d'une dangerosité évidente avec le passage de plus de 4 000 véhicules par jour ! »

Mais le sujet qui fâche encore plus, car il serait en contradiction avec les promesses électorales, selon l'association, c'est l'aménagement du parc de Citon, face à la salle des fêtes. « Dans un courrier du maire, en date du 2 novembre 2013, celui-ci s'engage à ne construire que du R+1, indique la présidente, ladite lettre en mains. Nous constatons pourtant qu'il compte élever un bâtiment plus haut que la salle des fêtes en R+1 + attique, ce qui correspond à un

R+2. Nous contestons formellement ce projet car cette construction défigurera notre village. »

Dernier point d'achoppement avec le projet municipal, l'arrivée de plus de 150 habitants au fond d'une impasse débouchant sur la RD 241. « Ce projet est contestable à plus d'un titre, souligne Philippe Dandre, secrétaire de l'association. Ce débouché sur la RD 241 sera accidentogène et cette présence d'habitants en plein cœur du bourg sera source de nombreuses nuisances. »

## Aménager mais autrement

La présidente de PSE confirme la nécessité d'aménager le village, face notamment à la pression des demandes de logement, mais c'est la façon dont le maire mène ce projet qui provoque l'irritation de l'association. « La commune doit plus que jamais définir son modèle de développement dans une concer-

tation apaisée entre ses élus et ses habitants, dans le respect des caractéristiques qui font le charme et la spécificité de Pompignac, assure-t-elle. Ce projet d'aménagement, nécessaire au développement harmonieux de Pompignac nous préoccupe, et, devant l'absence de transparence et de concertation, nous lançons une pétition pour que nos concitoyens se fassent entendre. »

## « Semeurs de trouble »

Denis Lopez, le maire, dit n'avoir aucun doute sur la démarche de l'association. « Ces gens-là sont des semeurs de trouble, comme ils l'ont semé dans la commune avant les élections municipales, affirme-t-il. M<sup>me</sup> Chevrier s'est présentée sur une liste d'opposition et la création de son association n'avait pour but que de tenter de faire capoter tous mes projets si j'étais réélu. Leur démarche est purement politique car ils n'acceptent pas leur défaite. Dire qu'il n'y a pas eu de concertation est pure diffamation. Depuis quatre ans, j'ai organisé deux réunions par an pour concerter les habitants. Les gens de cette association ne sont jamais venus, pas une seule fois. Comment osent-ils alors prétendre que les habitants n'ont pas été concertés ? Les mensonges qu'ils débitent n'ont pour seul but que de s'opposer à la politique municipale. »

Quant au bâtiment du parc de Citon, il atteindra la hauteur de la salle des fêtes, pas plus. Nous avons en centre-bourg de nombreux dénivelés. Notre forme urbaine est de fait très compliquée. Ce projet tel qu'il est présenté a fait l'objet d'un long travail afin de créer une harmonie. Notre PLU, enfin, réserve une possibilité de R+2 en centre-bourg. »